

ECOWAS COMMISSION

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO



BUREAU DU COMMISSAIRE, DEVELOPPEMENT HUMAIN ET GENRE  
CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DIVISION SPORTS

**2<sup>EME</sup> TOUR CYCLISTE INTERNATIONAL DE LA CEDEAO**

**TERMES DE REFERENCES POUR  
LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE  
EN VUE DE L'ELABORATION et l'EXECUTION D'UN PLAN DE  
COMMUNICATION/PUBLICITE  
DU 2<sup>ème</sup> TOUR CYCLISTE INTERNATIONAL CEDEAO**

Ouagadougou

septembre 2011

## 1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Créée en 1975 à Lagos au Nigeria, dans le but de promouvoir le développement et la coopération entre les Etats membres, la CEDEAO a entrepris conformément à l'article 61 du Traité révisé, la mobilisation des diverses couches de la population en vue d'assurer leur intégration et leur participation effectives dans le cadre du développement social de la région.

La 28<sup>ème</sup> session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté, a par décision A/13/01/05 du 19/01/2005, créé le Centre de développement de la Jeunesse et des Sports pour être utilisé par la Commission de la CEDEAO, « ... pour initier, élaborer, coordonner, suivre, et mettre en œuvre des programmes relatifs au développement de la Jeunesse au sein de la Communauté. » d'une part, et être « ... un cadre institutionnel permanent au sein de la Communauté, à travers lequel les questions liées à la jeunesse ainsi qu'aux activités sportives dans la sous-région peuvent être développées et promues..

Au cours de la 32<sup>e</sup> session du Sommet de la CEDEAO, tenue en juin 2007, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont adopté une nouvelle approche de l'intégration régionale, en approuvant une nouvelle vision globale dénommée «Vision 2020 de la CEDEAO ». Cette vision a pour objectif principal de faire passer la Communauté d'une «**CEDEAO des Etats** » à une « **CEDEAO des Peuples**» à l'horizon 2020.

C'est dans ce cadre que la Commission de la CEDEAO a approuvé, au titre du programme de travail 2009 du Centre de Développement de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO, l'organisation de la première édition du Tour cycliste international de la CEDEAO et qui se tiendra tous les deux ans .

La première édition du Tour cycliste International de la CEDEAO a regroupé les équipes nationales cyclistes des Etats membres de la CEDEAO, suivants : BENIN, BURKINA, COTE D'IVOIRE, GHANA, GUINEE, LIBERIA, MALI, NIGER, NIGERIA, SENEGAL, SIERRA LEONE et TOGO. Soit 12 délégations, 72 Cyclistes. La compétition s'est déroulée en 2 étapes et un critérium, de Lagos(Nigeria) à Accra(Ghana), pour une distance parcourue en compétition de 325km et 255km de transbordement.

La compétition a connu une grande mobilisation des populations riveraines qui sont sorties encourager les coureurs cyclistes.

Cependant les populations non riveraines n'ont pas été concernées par l'évènement en raison d'une faible, sinon une absence de promotion médiatique.

Pour remédier à cet état de fait, le Centre de Développement de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO a intégré la dimension communication et publicité dans son programme de travail 2011 qui comporte l'organisation de la 2<sup>e</sup> édition du Tour Cycliste International de la CEDEAO. L'édition de 2011 va se dérouler sur le tronçon LAGOS-COTONOU-LOME-ACCRA-ABIDJAN. IL comprend 4 étapes et 3 transbordements.

Les présents termes de références sont élaborés afin de guider et orienter l'élaboration et l'exécution d'un plan de communication/publicité du 2<sup>ème</sup> tour cycliste international CEDEAO.

## **2 OBJECTIFS DU PLAN DE COMMUNICATION/PUBLICITE ET RESULTATS ATTENDUS**

### **2.1. Objectif global**

L'objectif global du plan de communication/publicité portant de la 2<sup>ème</sup> édition du Tour Cycliste international de la CEDEAO est de sensibiliser au maximum les populations des 15 états membres de la CEDEAO autour du Tour, en assurant à la manifestation la plus grande couverture médiatique et publicité de manière directe et soutenue à dans toute l'Afrique de l'Ouest.

Le « plan de communication/publicité » aura pour cible les populations de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et visera des objectifs cognitifs et affectifs. Il assurera la couverture médiatique de la manifestation dans la presse et les média électroniques des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

A cet effet, le prestataire devra élaborer un plan de communication/publicité et l'exécuter dans les Etats membres de la CEDEAO.

### **2.1. Objectifs spécifiques**

Le « plan de communication/publicité » aura pour objectifs spécifiques :

- d'assurer la publicité et la couverture médiatique du Tour dans les Etats membres de la CEDEAO, avant le commencement effectif de la manifestation, et de ce fait, sensibiliser les populations à la tenue du Tour ;
- assurer la couverture médiatique de la caravane du Tour sur le terrain lors de sa traversée de Lagos à Abidjan ;
- assurer une large diffusion des matériels publicitaires et médiatiques du Tour afin de lui garantir la plus grande publicité et sensibilisation ;
- fournir une publicité et présence médiatique poste-Tour dans les Etats membres, afin de favoriser un rappel soutenu des points forts de la manifestation chez les populations de la sous-région ouest-africaine ;
- produire un documentaire sur le Tour Cycliste International de la CEDEAO, en Anglais, Français et Portugais ;
- évaluer l'impact de la couverture médiatique du Tour et en soumettre un rapport au Centre de Développement de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO.

## **3. L'ELABORATION/EXECUTION DU PLAN DE COMMUNICATION/PUBLICITE**

Le prestataire présentera au CDJS un projet de plan de communication/publicité comportant :

- L'indication des supports publicitaires et des canaux de communication qu'il aura identifiés ;

- Le contenu des différents messages à diffuser ;
- Le planning d'exécution ;
- La méthode d'évaluation des résultats obtenus.

### **3.1 Contenu des messages**

Le contenu des messages devra s'inspirer de la vision 2020 de la CEDEAO mentionnée plus haut et prendront en compte la diversité linguistique de la CEDEAO.

Il devra également mettre en exergue et faire la promotion du cyclisme en tant que sport pour le développement humain et un outil d'intégration régionale, tout en mettant l'accent sur la CEDEAO et son Centre de Développement de la Jeunesse et des Sports en tant qu'organisateur et promoteur du Tour. Les langues de travail de la CEDEAO sont : l'anglais, le français et le portugais.

### **3.2 Supports publicitaires et canaux de communication.**

Les supports publicitaires et canaux de communication sont identifiés et négociés directement par le prestataire. Dans tous les cas, ils devront être de nature à obtenir le maximum d'effet recherché.

### **3.3 Planning d'exécution**

L'exécution devra démarrer deux semaines au plus tard avant la compétition qui est fixée du **15 au 19 Février 2012**.

### **3.4 Evaluation des résultats**

Le prestataire devra indiquer la méthode, la procédure et les outils d'évaluation des résultats obtenus. Le rapport d'évaluation sera déposé au CDJS au plus tard deux(2) semaines après l'évènement.

## **4. RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus du travail du prestataire sont :

☒ Un document dénommé « plan de communication /publicité de la 2<sup>ème</sup> édition du Tour cycliste International de la CEDEAO »;

☒ La diffusion de messages d'information à travers les canaux de communication et les supports publicitaires identifiés et par toute autre méthode appropriée en Afrique de l'Ouest et au-delà;

☒ Les citoyens de la CEDEAO et les populations en général de la région Afrique de l'Ouest sont informés de l'évènement sportif et sortent en masse pour encourager la caravane du Tour pendant sa traversée de leurs territoires nationaux;

☒ Les populations assistent massivement à l'évènement;

## **5. DELIVERABLES**

Le prestataire sélectionné soumettra au CDJS/CEDEAO à la fin de la mission :

- Un document dénommé « plan de communication /publicité de la 2<sup>ème</sup> édition du Tour cycliste International de la CEDEAO »;
- Des copies « hard » et électroniques de tous les messages et matériels publicitaires et médiatiques produits et diffusés dans le cadre de la campagne publicitaire u 2<sup>ème</sup> Tour Cycliste de la CEDEAO ;
- Copies originales des articles découpés de journaux ou de magazines portant sur le Tour et publiés ou diffusés dans les Etats membres de la sous-région ;
- Tout autre matériel produit dans le cadre de l'exécution du contrat relatif aux présents termes de référence.

## **6. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE**

Le prestataire de service devra être une agence professionnelle de publicité, de media et/ou de marketing reconnue et enregistrée dans un Etat membre de la CEDEAO.

Elle devra avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans ces domaines et/ou dans le domaine de la couverture de manifestations sportives dans les Etats membres de la CEDEAO;

Pour se qualifier, le prestataire choisi devra fournir la preuve de son travail dans ces domaines.

La preuve du travail antérieur effectué dans ces domaines avec la Commission de la CEDEAO ou avec une Institution ou Agence de la CEDEAO constituerait un atout (avantage).

## **7. REMUNERATION ET GARANTIE BANCAIRE**

Le paiement pour cette mission sera effectué, comme suit et en conformité avec le Règlement Financier de la CEDEAO:

- 30% sur signature du contrat et au début de la mission ;
- 30% à la fin du Tour Cycliste, et
- 40% après soumission du rapport final et les 'Deliverables' cités au paragraphe 5 ci-dessus.

Le Prestataire retenu devra fournir une garantie bancaire conformément au Règlement Financier de la CEDEAO.

## **8. OFFRES TECHNIQUE ET FINANCIERE.**

Les agences de communication intéressées adresseront leurs offres technique et financière au plus tard le 25 janvier 2012 à l'adresse du CDJS :

**Centre de Développement  
de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO  
01 BP 5559, OUAGADOUGOU  
Tél. + 226 50 37 54 90  
Fax. + 226 50 37 54 94  
E-mail : [cdjs@fasonet.bf](mailto:cdjs@fasonet.bf)**

L'offre financière devra prendre en compte l'ensemble des frais inhérents à l'élaboration et à l'exécution du plan de Communication y compris les frais de déplacement et de séjour dans les pays membres de la CEDEAO.

Seul les prestataires retenus seront contactés.